

Grâce Hologne magazine 2008

Retrouvez-nous sur internet : www.grace-hologne.be



Journée multiculturelle
à l'Athénée



Rénovation de
l'église de Ruy

TNT



10^e anniversaire



[2^e trimestre 2008 • NUMÉRO 24]



Dans ce numéro, à détacher,
le calendrier des collectes de déchets.

Photos Wing Heli



EDITORIAL

Les mois d'été, nous bénéficions, généralement, d'une météo plus clémente qui favorise la vie et les activités en plein air. Durant cette même période de l'année, force est de constater que nous connaissons une recrudescence d'orages particulièrement violents et dévastateurs.

Ces deux constats évidents m'incitent, comme à l'accoutumée, à vous encourager à prendre certaines précautions et à respecter les dispositions réglementaires.

Si je ne peux que vous encourager à profiter pleinement de ces moments privilégiés de détente qui sont, aussi, l'occasion de se réunir en famille ou avec des amis autour d'un barbecue ou d'un bon verre, n'oubliez pas dans ces circonstances festives que dans votre voisinage, immédiat, résident beaucoup d'autres personnes qu'il convient de respecter en limitant toutes les formes d'émissions sonores et ce, particulièrement en soirée.

Je tiens à vous informer que les deux articles de l'Ordonnance de police adoptée lors du Conseil communal du 22 mai 2006 restent en vigueur et à vous en remémorer la teneur.

N°1 : Les services de police identifieront en tout temps, tout groupe d'individus se réunissant dans un lieu public et perturbant l'ordre public par des cris, des menaces, des actes de vandalisme ou faits en contravention avec la loi, les décrets ou les règlements communaux de police.

N°2 : Les services de police identifieront et veilleront à la prise en charge des mineurs de moins de 16 ans, circulant entre 23 heures et 6 heures, non accompagnés d'un de leurs parents au moins ou d'une personne majeure à la garde de laquelle ils ont été confiés.

Par ailleurs, notre Ordonnance générale de Police administrative stipule à ses articles :

N° 28 et N°29 :

que tout occupant (propriétaire ou locataire) se devra de veiller à ce que le trottoir ou l'accotement qui se trouve devant son habitation soit toujours propre ;

que les riverains devront également veiller à ce que les rigoles d'écoulement des eaux et les avaloirs qui sont situés en face de leur habitation ne soient jamais obstrués.

N°107 :

qu'il est interdit d'allumer des feux dans les propriétés privées, sauf lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- il s'agit de brûler des déchets d'origine exclusivement végétale, notamment ceux qui résultent de la taille d'arbres et de haies ;
- le brasier est situé à plus de cent mètres de toute habitation.

Finalement, je me permets de vous rappeler que notre zone de police assure, comme les années précédentes, une surveillance des bâtiments inoccupés pendant la période des vacances. N'oubliez pas de vous inscrire pour solliciter ce service en vous présentant au poste de police situé rue de Jemeppe, 5 (l'ancienne brigade de la police fédérale).

Je vous souhaite une belle période estivale ainsi que de bonnes vacances !

Maurice Mottard,
Bourgmestre

Sommaire

CULTURE	Page 3
- Athénée Royal de Montegnée/ Grâce-Hollogne - Journée multiculturelle	
- Halte aux 6 échoppes	
SPORT	Page 4
- Ernest Mottart - Cyclisme	
- 13 ans et déjà champion	
ERRATUM	
SPORT	Page 5
- Le Standard est champion...enfin !	
EVENEMENT	Pages 6
- Wing Heli - Parrainage	
EVENEMENT	Pages 7
- Départ du Colonel Olivier Colmant	
EVENEMENT	Page 8-9
- TNT a fêté ses 10 ans	
INFRASTRUCTURE	Page 10
- Renouveau de la cité des Mineurs	
PATRIMOINE	Page 11
Lifting de l'église Saint-Joseph de Ruy	
ECONOMIE	Page 12
Façozinc	

2^e trimestre 2008 · numéro 34 Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable :
Maurice Mottard, Bourgmestre
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :
A.D.L. Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 83 · Fax 04 231 38 10
E-mail : info@grace-hollogne.be
Site : www.grace-hollogne.be
Photos & rédaction : A.D.L. Grâce-Hollogne

Ont collaboré à cette édition :
Doris Davin, Fabienne Di Giannantonio,
Stéphane Kaspers, Paulette Lenoir,
Nadine Swinnen et Jean-Paul Thyron

Graphisme et impression :
Gérôme s.a.
Dépôt légal n°BD50398

Permanences organisées par Monsieur le Bourgmestre

- Mairie de Grâce : les 1^{er}, 3^e et 5^e mercredis du mois, de 14 à 16 heures - Rue J. Heusdens 24
- Mairie de Hollogne : les 2^e et 4^e vendredis du mois, de 10 à 12 heures - Rue de l'Hôtel Communal 2

JUILLET 2008

l	m	m	j	v	s	d
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2008

l	m	m	j	v	s	d
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2008

l	m	m	j	v	s	d
1	2	3	4	8	9	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Le 16 mai dernier, l'Athénée Royal de Montegnée / Grâce-Hollogne a vibré au rythme de la 2^e édition de sa **journée multiculturelle.**



M. le Proviseur Serge Stein

La première édition a vu le jour à Grâce-Hollogne en 2006. L'idée d'organiser une telle manifestation est venue des élèves de l'établissement. En effet, ceux-ci étaient soucieux de faire comprendre leur culture et leur mode de vie à leurs condisciples, à leurs professeurs et aux citoyens de notre commune. A travers le concept du multiculturalisme, les élèves, aidés de leurs parents, ont tout préparé pour faire découvrir les beautés et les spécialités de leur pays d'origine.

Un travail conséquent pour ces quelques 150 élèves et professeurs confondus : des heures de répétitions pour présenter la pièce intitulée « Notre salle des Profs » et des jours de travail pour mettre sur pied les différents stands de dégustations, le karaoké, le cabaret, le défilé en costumes traditionnels...

Le résultat était à la hauteur des efforts consentis : très réussi !

Compréhension réciproque des cultures par l'échange

Pour la deuxième fois, cette journée exceptionnelle est l'occasion pour les étudiants d'un rapprochement fraternel entre la direction, les professeurs, les élèves de souche et d'origine diverses.

Elle permet de développer des amitiés nouvelles en acceptant les différences de chacun.

Cette journée multiculturelle est, pour le visiteur, l'occasion de rencontres, d'échanges entre des personnes et d'offrir la possibilité d'ouverture dans le respect de l'autre.

C'est pour le plaisir des sens que l'on se retrouve, que chacun présente ses spécialités culinaires. En effet, les participants ont pu goûter des préparations savoureuses de produits des différents pays comme le Maroc, la Turquie, l'Italie et la Belgique. C'était fort bon et servi avec le sourire !

Le message principal qui se dégage de cette journée au sein de l'établissement scolaire est : « Vous êtes capables de faire des choses et surtout avançons, ensemble, avec nos différences ».

F.D. et J-P.T.



La halte aux 6 échoppes Un « mini marché » à Bierset

Depuis le 7 mai, les riverains de Bierset et Velroux bénéficient de la présence de 6 commerçants ambulants, tous les mercredis de 15h à 19h.

A l'heure actuelle, de longs déplacements pour faire ses emplettes, se munir des produits courants et nécessaires coûtent fort chers. Conscient que les habitants de Bierset et de Velroux étaient astreints à faire de nombreux kilomètres avant de trouver l'offre commerciale adéquate, notamment pour l'alimentation quotidienne, notre administration étudiait, depuis quelques mois, une possibilité de répondre à leurs attentes. Aussi, c'est avec un immense plaisir que les autorités communales ont inauguré, le 14 mai dernier, un "mini marché" qui se tient sur le parking jouxtant le Foyer culturel à Bierset. Il convient de remercier pour leur précieuse collaboration les Etablissements CHARVE et Monsieur Heusling, propriétaire des lieux.

Dorénavant, 6 commerçants se rendent sur le site afin de proposer une large gamme de produits frais tels que fruits, légumes, poulets rôtis, spécialités italiennes, fromages, charcuteries ainsi que du poisson dans un créneau horaire particulièrement accessible.



C'est une nouvelle opportunité qui permet de redécouvrir le plaisir de "faire le marché" en effectuant une halte à l'ombre de l'une ou l'autre de ces échoppes. A l'instar des petits marchés du sud de la France, cette formule permet aussi aux gens de se rencontrer et à Bierset de construire un nouvel espace de vie, un nouveau lieu d'échanges...

D. D.

La halte aux 6 échoppes

Tous les mercredis de 15 à 19 heures
parking du Foyer, avenue de la Gare, 186 à Bierset

Renseignements :

Agence de Développement Local
Rue de l'Hôtel Communal, 2 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 83 - Fax 04 234 10 22
affaires-economiques@grace-hollogne.be

80 ans déjà...

En 1928, le Holognois Ernest Mottart est le grand vainqueur de la « Doyenne » des classiques : Liège-Bastogne-Liège !



Notre concitoyen remporte la victoire devant deux autres coureurs belges, Maurice Raes (vainqueur en 1927) et Emile Van Belle. Il confirme ses grandes qualités sportives et physiques peu de temps après, lors de la 22^e édition de la course des Deux Capitales (Paris-Bruxelles), le 25 mai 1930, au cours d'une échappée de 320 km sur une distance totale de 367 km. *Les favoris qui espéraient son effondrement en fin de parcours durent admettre sa supériorité et compter désormais avec ce Wallon au caractère d'acier...**

Né à Hologne, le 22 mars 1902, Ernest Mottart entre très jeune dans le monde du cyclisme et se révèle

rapidement comme coureur de grand fond. Considéré dans les milieux cyclistes comme un coureur loyal et probe, il est professionnel de 1922 à 1936, avec un palmarès impressionnant : il s'adjuge la seconde place du Bruxelles-Liège (1928), il remporte aussi Bruxelles-Luxembourg, le Tour des Flandres. Il termine 2^e de Paris-Brest-Paris et porte le maillot rose au Tour de Belgique...

En juin 1939, il ouvre un magasin de cycles et accessoires, au numéro 13 de la rue du Bex à Hologne-aux-Pierres. Il meurt prématurément des suites d'une maladie, le 30 décembre 1948, laissant seule son épouse Alphonsine Binet.

Coureur de panache, habitué des longues échappées solitaires, il a été incontestablement un de ceux qui ont contribué à faire les beaux jours du cyclisme belge de l'époque.

D. D.

Notes :

Vous trouverez parfois son nom orthographié « Mottard ». Tous nos remerciements à la nièce d'Ernest Mottart, Mme Anne Cologni, pour sa précieuse collaboration.

* Jean MOORS, *GRACE à ces images HOLLOGNE se souvient...*, Liège, 1986, p. 122

Journées du Patrimoine et Week-end des Artisans Les 13 et 14 septembre 2008

A l'occasion du 20^e anniversaire des Journées du Patrimoine, nos artisans vous donnent exceptionnellement rendez-vous à la campagne (rue de la Ferme, 1) ! L'association inédite des deux événements découle du thème des journées :

«**Patrimoine et Culture**».

Le patrimoine monumental de Horion sera en fête durant tout le week-end.

Informations complémentaires - 04 224 53 83
Programme disponible dès la mi-août à l'Agence de Développement local (rue de l'Hôtel communal, 2) ou à la Bibliothèque communale (rue des Alliés, 33)

13 ans et déjà champion...

Un jeune judoka de Grâce-Hollogne s'est particulièrement distingué à trois reprises au cours des championnats officiels 2008.

Lionel MATTIACCI, membre du judo club BUDOKWAI (Ecole des Champs), ceinture marron de 13 ans, a successivement remporté les titres de champion de la Province de Liège (médaille d'or), de 3^e au championnat de Wallonie (médaille de bronze) et de vice-champion de Belgique (médaille d'argent).



Et tout récemment, il a remporté le titre de champion de Belgique en inter équipes provinciales. Evidemment, un aussi brillant parcours n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'un travail acharné et d'une volonté à toute épreuve. Nous souhaitons à ce jeune talent sportif, brillant et prometteur, de continuer sur sa lancée.

Félicitations Lionel !!!

P.L.

Coordonnées : BUDOKWAI

Cours de judo à partir de 6 ans à la salle de gymnastique de l'école des Champs
Rue des Champs, 75
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 233 57 18

Le Standard est champion de Belgique... Enfin !



25 ans après son dernier titre, le Standard de Liège renoue avec le succès. Deux de nos concitoyens, Emile (surnommé Milou) Delsaer habitant du quartier du Berleur, membre du staff technique et Landry Mulemo, hozémontois d'adoption, latéral gauche et international espoir ont largement participé à cette grande épopée sportive. Les supporters des « Rouches » n'ont depuis lors, à l'instar de « Papa » (le Ministre Michel Daerden) que deux mots à la bouche : Standard champion !

Formé au Standard depuis 1995, Landry Mulemo est un footballeur belge d'origine congolaise qui est né le 17 décembre 1986 à Kinshasa. Il transita par le Club de Saint-Trond de 2004 à 2007 avant de revenir au Standard durant la saison 2007-2008 et remporter le titre de champion de Belgique. International espoir, il a participé avec l'équipe belge au championnat d'Europe espoir 2007 qui a obtenu sa qualification aux Jeux Olympiques de Pékin.

Milou Delsaer, quant à lui, est membre du staff technique depuis 1994, il y est chargé de la logistique. Son rôle consiste à faciliter la vie quotidienne des joueurs dès leur arrivée au club. Aussi proche des uns et des autres, il fait aussi office de relais entre les joueurs et les entraîneurs. Fidèle collaborateur de Michel Preud'Homme, il a contribué à la réussite du Standard, grâce au soin apporté dans l'appui logistique des entraînements. Il veille à ce que tout soit en ordre dans les vestiaires et que le matériel sportif des différentes infrastructures dont dispose le club soit toujours opérationnel. Milou Delsaer a commencé sa carrière d'entraîneur avec son club de cœur, Tilleur, au début des années 60, après y avoir joué dans les années 50 en qualité de joueur de 1^{ère} division. Il a continué à entraîner différents clubs de la région liégeoise et a fini par se forger une très belle réputation dans le milieu du football, ce qui l'amena à intégrer le staff du Standard avec toute la réussite

que l'on connaît aujourd'hui. Il a fallu pas mal de temps à la nouvelle direction, installée en 1994 pour remettre de l'ordre tant au niveau sportif que financier et réinstaurer une gestion saine au niveau des activités du club. Mais après 14 ans de travail, le club a déjà atteint quelques-uns de ses objectifs : le titre de champion mais aussi la réussite du centre de formation grâce aux jeunes qui ont montré leur qualité au sein de l'équipe première et y ont gagné leurs galons de titulaire. Nous souhaitons bonne continuation à nos deux sportifs, ainsi que de nombreux titres pour le Standard, dans les années à venir.

S. K.



10^e anniversaire du parrainage



WING HELI

Le 16 octobre 1998, le major aviateur Christian de Raikem recevait des mains de notre Bourgmestre, Maurice Mottard, la charte officialisant le parrainage du 16^e Bataillon d'Hélicoptères par notre commune.



Charte de parrainage

Lors du Conseil communal du 28 avril dernier, une réception a été organisée afin de marquer ce 10^e anniversaire. A cette occasion, notre bourgmestre fit l'historique et retraça l'évolution du parrainage du 16^e Bataillon par Grâce-Hollogne. Il conclut son intervention en ces termes : « Un grand merci au Major Marc Raets, Commandant du 16^e Squadron d'Hélicoptères Multi-rôles, d'avoir pris l'initiative de mettre sur pied l'organisation des diverses manifestations à l'occasion de cet anniversaire : visites de la base du Wing Heli, exposition et après-midi récréative et didactique du 28 mai destinée à nos enfants, sur le site du Hall Omnisports des 18 Bonniers ». Dans son allocution, le Major Aviateur Marc Raets souligna : « Le parrainage est source de bonne entente entre la société civile et la Défense. Ceci est primordial afin que nous, les militaires, puissions travailler de manière professionnelle ».

toire national, opérations de maintien et d'imposition de la paix et évacuation de ressortissants de zone de crise (en version médicale).

Les « Belgian Holidays »

Ce fameux meeting d'hélicoptères bien connu du grand public est organisé par le Wing Heli. En 2007, pour sa 8^e édition, ce show aérien international qui a réuni de nombreux hélicoptères militaires et civils issus de différents pays a attiré plus de 15.000 personnes.

J.-P. T.



Elèves de 5^e et 6^e primaires en visite à la base de Bierset

Le Wing Heli

Cette unité de la composante Air de la Défense est basée à Bierset depuis 1995. Elle s'articule sur un Etat-major et 3 groupes avec chacun un rôle bien spécifique : le groupe de vol (personnel navigant), la maintenance (contrôle et entretien des hélicoptères) et le groupe d'appui (soutien logistique des autres unités). Il y a environ 750 hommes et femmes de toutes les régions du pays qui y travaillent : 80 pilotes, des contrôleurs aériens, des pompiers, des techniciens, des électroniciens, des informaticiens, des météorologistes, des mécaniciens, des administrateurs, des armuriers, des gunners, des bowsermen, divers logisticiens, un service médical... de nombreuses fonctions de tous types.

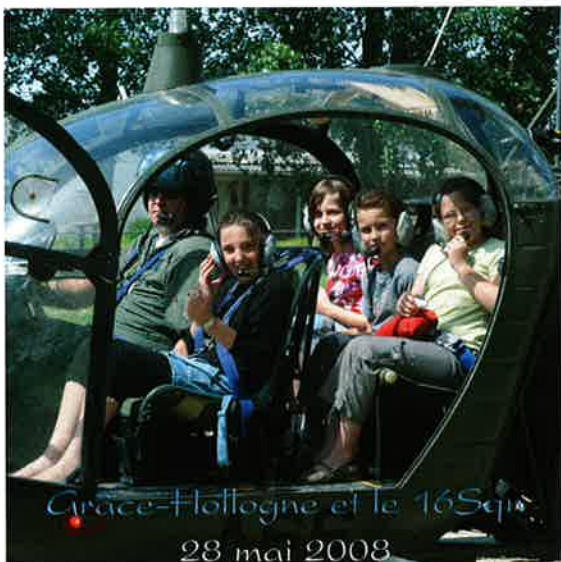
Le Wing dispose de 36 hélicoptères de type A-109 BA (Agusta) et de type Alouette II. Ces appareils sont équipés en fonction des différentes missions à effectuer : aide à la nation, aide humanitaire d'urgence, engagement militaire armé sur le terri-



Agusta A-109 Photo Wing Heli



Alouette II Photo Wing Heli



Baptême de l'air Photo Wing Heli



Le colonel aviateur breveté d'Etat-major Olivier Colmant est arrivé au terme de sa mission de commandant du Wing Heli à Bierset

Lors du Conseil communal du 28 avril 2008, notre Bourgmestre Maurice Mottard a également tenu à remercier chaleureusement le commandant de la base militaire de Bierset pour le travail accompli à Grâce-Hollogne.

Ayant obtenu un diplôme d'ingénieur à l'Ecole Royale Militaire, il choisit le Corps de l'Aviation Légère et obtient un brevet de pilote en 1983 après avoir suivi les cours de l'Ecole de pilotage à Gossoncourt puis de l'Ecole d'Aviation Légère à Brasschaat. Durant sa carrière, il a d'abord été affecté au sein des Forces Belges en Allemagne, ensuite dans différents Etats-majors avant d'effectuer un premier passage à Bierset, à partir de 1999, en qualité de Chef de Corps du 17^e Bataillon d'Hélicoptères Antichars. C'est au cours de cette période qu'il assura le commandement de la mission BELHELI 2 au Kosovo.

Lauréat des cours supérieurs d'Etat-major en 1999, il est nommé Colonel le 26 décembre 2003 et devient, le 19 mars 2004, le commandant du Wing Heli.

Sa présence, en qualité de chef de Corps, a été d'une durée plus longue qu'à l'accoutumée (4 ans au lieu de 3 habituellement). Durant sa mission, le Colonel Colmant a toujours fait preuve d'une grande ouverture d'esprit et a toujours eu soin de privilégier la qualité des relations Armée/Nation. Par ailleurs, les contacts amicaux entretenus par le Colonel Colmant et notre Bourgmestre ont toujours permis de resserrer les liens entre le Wing Heli et notre Commune.

Depuis le 11 juin 2008, c'est le Colonel Aviateur Robert Brex qui a repris le commandement du Wing Heli. Nous ne doutons pas un seul instant qu'il mettra tout en œuvre afin de maintenir la qualité de nos relations.

D.D.



Le Colonel Colmant a remis, au nom des organisateurs des *Belgian Holidays*, une partie des bénéfices engendrés par l'édition 2007, soit un chèque de 250 €, à la section locale de la Croix-Rouge de Belgique afin de l'encourager dans ses missions.

Mme Debergh, présidente de la section locale, présente le chèque, entourée des membres du Collège communal, du Major Aviateur Marc Raets (au centre) et du Colonel (2^e en partant de droite)

Afin de marquer ces 10 années de parrainage, le 16^e Squadron a fait un cadeau de taille à l'Administration communale : une pale d'hélicoptère de 5 m de long sur laquelle sont inscrits les noms des militaires affectés à cette unité (exposée à l'étage de l'Hôtel communal à Hollogne).

TNT a fêté ses 10

Il y a 10 ans, le 1^{er} mars 1998, le « hub » européen de la société de courrier express TNT, a débuté ses activités à Bierset. Aujourd'hui, plus de 1.800 personnes y sont employées : trois fois plus qu'en 1998 !

Un engouement formidable pour la visite de l'entreprise

Pas moins de 7.500 personnes ont répondu présent à la journée portes ouvertes de TNT, le 1^{er} mars dernier : c'est exceptionnel. Au programme, la visite du grand hall de triage, une rétrospective des 10 dernières années, un stand d'offres d'emploi, des actions humanitaires de TNT, mais aussi l'accès à la piste pour la visite de quatre avions cargos (B-737, B-746, A-300 et un B-737 « Quick-Change » qui transporte du fret la nuit et des passagers le jour). Tous les visiteurs ont pu apprécier le verre de l'amitié et le fameux gâteau d'anniversaire.

Les V.I.P. étaient aussi de la partie

A l'intérieur du Hub, un espace avait été aménagé pour accueillir les personnalités invitées. Les ministres Marie-Dominique Simonet, Jean-Claude Marcourt et Josly Piette s'étaient déplacés pour la circonstance. On remarquait également la présence de M. José Happart, Président du Conseil d'Administration de *Liege Airport* et de M. Luc Partoune, Directeur de *Liege Airport*. Notre bourgmestre, Maurice Mottard, ainsi que son épouse, étaient bien sûr aussi présents. Une présentation audiovisuelle des 10 ans de TNT à *Liege Airport* fut faite par M. Raymond Housen, Directeur de TNT Express Euro Hub S.A. et par M. Niki Terzakis, Directeur de TNT Airways S.A.



Le directeur général de TNT AIRWAYS, Niki Terzakis (à droite) et le directeur général de TNT EUROHUB, Raymond Housen (au centre).

TNT, pionnier des transports rapides

En 1946, un Australien appelé Ken Thomas fonde sa société de transport avec la volonté d'offrir un service garanti de livraison en 24 heures. Ce concept révolutionnaire séduit un nombre croissant d'utilisateurs, si bien qu'en 1967 naît d'une fusion la « Thomas Nationwide Transport », TNT, qui s'implante quelques années plus tard sur le continent européen. Depuis plusieurs décennies, TNT connaît une progression constante.

La division Express de TNT

Cette division fait partie du groupe TNT qui fournit aux entreprises et consommateurs de par le monde une vaste gamme de services afin de satisfaire leurs besoins en livraison express et courrier. En 1998, TNT Express ouvre son plus grand centre de tri européen à Liège : TNT Euro Hub. Depuis, la société n'a cessé de grandir et emploie aujourd'hui plus de 1800 personnes chez TNT Euro Hub et TNT Airways.

Quelques chiffres et graphiques pour comprendre la fabuleuse expansion de la société :

1998	2008
550 personnes employées	1.847 personnes (1.313 au Hub et 541 chez TNT Airways)
37 destinations en Europe	71 destinations dans le monde entier
32 avions	47 avions
30.000 pièces transportées chaque nuit	90.000 pièces transportées chaque nuit
58.000 tonnes transportées par an	161.000 tonnes transportées par an

Transports exceptionnels

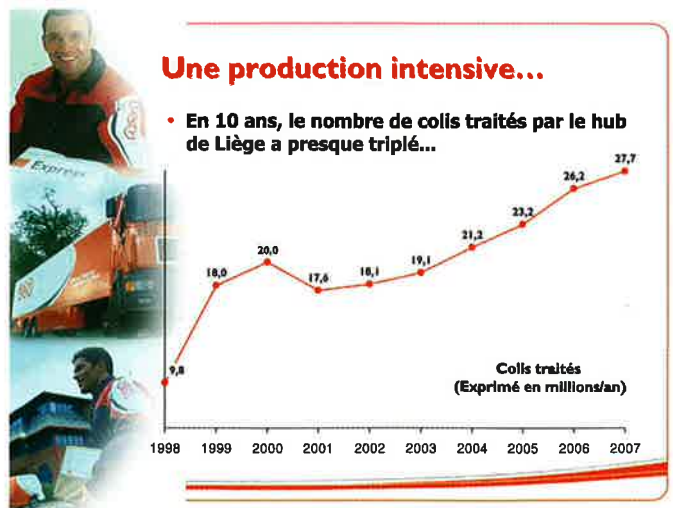
TNT, ce ne sont pas que des transports de pièces détachées...

- Les tournées mondiales : c'est TNT qui achemine le matériel de scène de groupes tels que les Rolling Stones, Red Hot Chili Peppers, Dépêche Mode...
- Les orchestres philharmoniques : ceux de Berlin et d'Amsterdam font appel à TNT pour le transport de tous leurs instruments.
- Les événements sportifs : des chevaux de course, des voitures de Formule 1 d'un Grand Prix à l'autre.
- Deux pandas offerts par le gouvernement chinois à la reine d'Espagne !
- Aide humanitaire : en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM/WFP), TNT achemine gratuitement des vivres et des supports d'urgence dans différents pays du Tiers Monde.

J-P.T.

Une production intensive...

- En 10 ans, le nombre de colis traités par le hub de Liège a presque triplé...



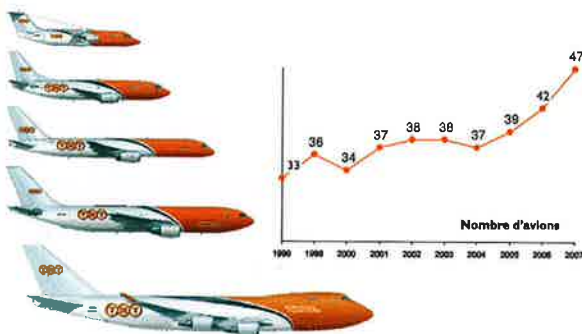
10 ans à l'Aéroport de Liège



10 ans de succès,
de quoi vous donner le sourire...

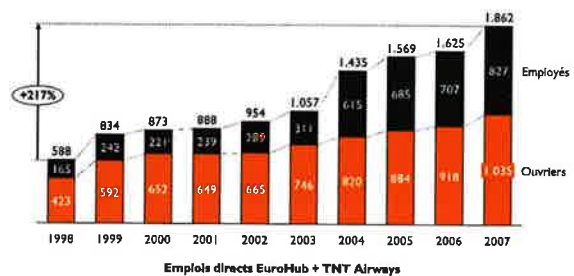


Une évolution de flotte logique...



La vraie force de TNT, c'est son personnel!...

• L'emploi créé a non seulement augmenté, mais aussi évolué



Le renouveau de la cité des Mineurs à Hollogne

Des chantiers déjà aboutis, des travaux en cours et des ouvrages à venir : c'est dans toute cette cité que souffle un air de rafraîchissement bienvenu.



Comme pour la rénovation des maisons du quartier du Flot (voir notre article dans « Grâce-Hollogne 2007 » N° 31 – 3^e trimestre 07), c'est dans le cadre du Programme Exceptionnel d'Investissement (P.E.I.) de la Société Wallonne du Logement que la Société du Logement de notre commune (S.L.G.H.) a pu réaliser ces travaux nécessaires.

1^{er} chantier

Les habitations concernées sont sises à la rue des Mineurs (N° 1, 2, 3 et 4), la rue Forsvache et la rue Michel Body. Dans ces maisons en béton de gravier lavé (silex), on y a refait les installations sanitaires et électriques, ainsi que les toitures. C'est la S.A. DEJAIVE d'Ougrée qui a réalisé les travaux pour un montant total de 443.118,12 € hors TVA et honoraires d'architecte. Ceux-ci ont duré du 19 mars 2007 au 2 janvier 2008. Ce ne sont pas moins de 24 maisons qui ont fait l'objet de ces rénovations importantes.

2^e chantier

Il concerne également 24 habitations de la rue de la Campagne et de la rue Michel Body. On y a réalisé les mêmes travaux, mais en plus on a créé une salle de bains dans chaque maison. L'entreprise HECK S.A. de Nidrum s'est chargée de ces ouvrages pour un montant de 492.420,37 € hors frais et TVA. Ils se sont déroulés du 20 février 2007 au 10 novembre de la même année.

Il n'y a pas eu de modification des loyers des logements de ces deux premiers chantiers.

4^e chantier

Il s'agit de la déconstruction de 17 maisons dans le haut de la rue de la Campagne, encore cette année, et de la reconstruction de 2 blocs de 10 appartements de deux chambres. Les travaux commenceront en début d'année prochaine. La démolition sera financée par le P.E.I., le solde permettant de construire 10 appartements, et le reste sera réglé par le Programme d'Ancrage Communal 2007-2008. La plupart des locataires ont été relogés ailleurs – dans le cadre d'une mutation – par la S.L.G.H.

J.-P. T.



3^e chantier

Il a eu lieu dans la cité des Mineurs de janvier à décembre 2007. Il a concerné 40 logements dans 9 immeubles à appartements. Ceux-ci étaient préalablement chauffés par une chaudière commune se trouvant au N° 77 de la rue Michel Body avec canalisations dans le sol. Pour remédier à ces installations vétustes qui causaient des déperditions calorifiques, il a été décidé d'équiper ces logements de chaudières à gaz (de l'ALG) individuelles. Cela s'est fait en fin d'année 2007. Auparavant, pour assurer une meilleure isolation, toutes les menuiseries extérieures (les châssis) ont été remplacées.

ERRATUM

Dans notre précédente édition, le magazine n° 33, en page 5, la personne qui figure au premier plan de la photo est Monseigneur Jousten et non Monseigneur Léonard. Une erreur de l'équipe rédactionnelle d'autant plus impardonnable que Monseigneur Aloys Jousten nous a rendu visite à deux reprises en l'espace de moins de 15 jours. En effet, quelques jours avant l'inauguration de la plaque commémorative du Doyenné de Hozémont en l'église Saint-Sauveur, il avait assisté à un concert donné en l'église Saint-Remy de Grâce, le dimanche 6 janvier.

D. D.

Un sérieux lifting pour l'église Saint-Joseph de Ruy !

Le 15 mai dernier, après plusieurs mois de travaux de réfection et de rénovation, les membres de la Fabrique d'église et leurs invités ont célébré dignement la fin du chantier. Les riverains et les pratiquants du culte viennent enfin de retrouver la quiétude attendue sur un site religieux...

Un chantier conséquent

La petite église surplombant le quartier de Ruy et qui fêtera ses 100 ans en juin 2009, était véritablement en péril. La toiture était percée à de multiples endroits. Les coulees d'eau associées à l'absence de chauffage entraînaient l'apparition de moisissures. L'endroit était devenu lugubre et peu engageant. Une intervention s'avérait urgente. Les aménagements nécessaires à sa survie ont été prévus au Programme triennal des travaux 2004-2006.

Les réalisations, très impressionnantes pour ceux qui ont connu toutes ces dégradations, portaient sur la réfection complète de la toiture, la restauration et le remplacement des vitraux abîmés, le nettoyage des abords extérieurs, l'installation d'un nouveau chauffage et d'une nouvelle installation électrique, la démolition d'un local extérieur menaçant ruine, la création d'une vitrine d'exposition, le nettoyage et la mise en couleur des murs intérieurs et, élément non négligeable, la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Malgré ces travaux, l'église a continué à accueillir les fidèles pour la célébration des offices !

Cinq entrepreneurs, choisis pour leur savoir-faire spécifique, ont participé au chantier.

Le coût global des investissements s'élève à 249.984,48 €. Les coûts ont été d'une part subsidiés par la Région wallonne (à raison de 75 % des travaux hors nettoyages et peintures, soit 157.460,00 €) et d'autre part, pris en charge à raison de 30 % par la commune de Seraing et 70 % par celle de Grâce-Hollogne.

A Grâce-Hollogne ou à Seraing !

Le site de Ruy est un cas assez exceptionnel puisqu'il est situé à la frontière des deux communes. L'entrée se fait par la rue de Jemeppe, à Grâce-Hollogne, mais l'adresse est située rue des Makets, 1 à Jemeppe (Seraing). Par ailleurs, le siège social de l'église est situé place de l'Eglise à Hollogne-aux-Pierres ! Pas évident donc de savoir, pour le paroissien, s'il est sur l'une ou l'autre... Par contre, parmi les paroissiens de l'église de Ruy, 70 % résident sur Grâce-Hollogne et 30% sur Seraing, explication de la répartition des coûts entre les deux entités. Il n'est pas difficile d'imaginer les conséquences administratives pour la gestion d'un dossier de rénovation d'une telle envergure ! La coordination entre les différentes institutions n'a pas été simple. Mais c'est grâce à la persévérance des mandataires politiques locaux, la ténacité du président de la Fabrique d'église, l'investissement personnel du sacristain et des bénévoles que l'édifice a aujourd'hui trouvé une nouvelle jeunesse et... un avenir.

D.D.



Avant restauration



Les travaux ont nécessité une importante logistique



A l'occasion de l'inauguration, les paroissiens et les autorités locales ont assisté à une splendide prestation du groupe vocal de Seraing «Les voix de l'Amitié»



Splendeur retrouvée (vue depuis le jubé)



Monsieur Aloys Jousten, 91^e évêque de Liège (photo Diocèse de Liège)



FAÇOZINC : le spécialiste de la toiture

**LA SOCIÉTÉ CÉLÈBRE SES 20 ANS D'EXISTENCE
ET FÊTE SES 10 ANS DE PRÉSENCE À GRÂCE-HOLLOGNE.**

Dans les années 80, un professionnel de la toiture, Carmelo Lauriente, observe qu'il existe un réel problème d'approvisionnement pour les entrepreneurs du secteur, ce qui indéniablement entraîne des pertes de temps et de rentabilité. Afin d'y remédier, il crée sa propre entreprise et Façozinc voit le jour en 1988.

C'est au cours de l'année 2007, que le magasin de bricolage au sein de l'entreprise voit le jour avec la vente d'outils et de matériel liés à la toiture. Les activités de l'entreprise reposent bien entendu sur une technologie de pointe mais surtout sur la compétence de son personnel. Tout nouveau membre du personnel est formé durant plusieurs semaines par un collègue expérimenté, afin de maîtriser les bases techniques et opérationnelles du métier.

Projets d'avenir ?

La société est divisée en 2 axes : le Nord et le Sud. Les centres de Gilly, de Strépy et de Tournai pour l'axe Nord et les centres de Liège, Marche-en-Famenne et de Namur pour l'axe Sud. L'entreprise est actuellement classée 1^{ère} dans le domaine de la toiture en Belgique et se développe peu à peu vers l'étranger.

La société envisage de continuer son développement à Grâce-Hollogne, ainsi qu'à travers l'Europe ! Nous leur souhaitons bonne réussite et prospérité dans la commune.

La recherche du service sur mesure, de disponibilité, de rapidité d'exécution et de flexibilité était dans l'air du temps. Façozinc relève le défi. Installé dans un atelier de 400 m² à Charleroi, Façozinc a eu rapidement besoin de s'agrandir ; c'est ainsi que 5 ans plus tard, il décide de s'implanter dans un dépôt de 5500 m² dans le site désaffecté des anciennes usines Regnac à Gilly. Entre-temps, Vittorio Lauriente rejoint son frère, et donne un nouvel élan à la société. Respectant toujours sa ligne de conduite fixée depuis sa création, Façozinc évolue de façon croissante, constante et acquiert une certaine notoriété, dans le domaine de la construction et de la toiture. Au fil du temps, l'entreprise gagne la confiance des professionnels du marché et des particuliers.

La société s'installe à Grâce-Hollogne en juin 1998, rue des Nouvelles Technologies dans le parc industriel, endroit très favorable au développement économique. Aujourd'hui, l'entreprise emploie essentiellement du personnel en provenance de la commune. Au départ, trois personnes travaillaient sur le site qui est uniquement consacré à la transformation et aux produits finis de toitures tels que les gouttières, les tuyaux de descente, bref, tout ce qui permet de réaliser une toiture en zinc. L'entreprise décolle vers 2005 avec l'élargissement de la gamme de ses produits pour la toiture. Le façonnage reste le produit d'approche du couvreur, les produits finis comme les ardoises, les tuiles, le bois, les isolants... sont disponibles afin de réaliser sa toiture de A à Z.

S.K.



Coordonnées :
FAÇOZINC
Rue des Nouvelles Technologies, 19
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 239 95 20
www.facozinc.be

**INFO
ADMINISTRATION
COMMUNALE**

HORAIRES D'ÉTÉ - Du 30 juin au 29 août 2008 inclus

Certains services sont accessibles, sans interruption,
rue Joseph Heusdens, 24

■ de 7 à 14 heures pour les Travaux, les Sports et l'Enseignement

■ de 8h30 à 14h45 pour la Population et l'Etat civil

■ de 8h00 à 15h15 pour le Service Social

Rue de l'Hôtel communal, 2 - de 7h à 14h15

Les services du C.P.A.S. Propriété Body de 7h30 à 14h45

Bibliothèques : horaire variable, se renseigner à la Bibliothèque, rue des Alliés, 33

Les autres services ainsi que la Police vous accueillent aux heures habituelles.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat communal,
entre 7h et 14h15, au 04.224.53.72

RAPPEL - Police : 04.233.91.85 - En cas d'urgence : 101

